

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CVT

## Du vendredi 26 mars 2015 à 19 h 30

### PROCÈS-VERBAL

Notes et rédaction : L. Busslinger

#### 1) Liste de présence :

29 présents et 19 excusés

#### 2) Adoption du PV de l'AG du 21.03.2014 :

Le procès-verbal est approuvé sans remarques.

#### 3) Rapports :

##### **a) du Président**

Claude Chevalley (CC) signale qu'à fin 2014 l'effectif des membres était de 1139 (276 couples, 294 adultes, 31 étudiants, 69 juniors, 370 écoliers, 99 membres en congé). Ce chiffre est très stable. L'équilibre est bon entre « tennis-loisir » et compétition, qui mobilise 11 équipes d'interclubs et 4 équipes juniors. Au CVT 72% des licenciés (150 sur 195) sont des hommes. Cette tendance s'observe partout. Les interclubs féminins ne compteront plus que 4 simples (5 jusqu'ici) et 2 doubles.

Estelle Glauser quitte le comité. CC la remercie pour son travail à la tête de la commission technique. Gérer plus de 70 joueurs et joueuses répartis dans 11 équipes est loin d'être simple.

Les installations du CVT sont très utilisées. La halle de badminton a rapporté près de 180'000 francs en 2014. La pose du régulateur de tension a diminué de 5000 francs les frais d'électricité.

Nestlé a abandonné son projet de déménagement et de rapprochement avec la CVT. L'ampleur de la procédure à lancer (PPA) et le coût de l'agrandissement nécessaire sont invoqués. Côté information, Nestlé aurait pu faire mieux que se contenter de nous adresser une simple copie des lettres transmises aux Municipalités de Vevey et St-Légier. Le comité du CVT, qui n'était pas demandeur dans ce dossier, y a toujours défendu les intérêts du club. Il constate que certains aspects devront être réétudiés, sachant que notre problème de parking devient lancinant, que la demande pour les tournois d'hiver est toujours plus forte, que la rentabilité du club peut encore être améliorée et que nous devons chaque année refuser plus de 80 enfants qui voudraient participer à des cours.

CC souligne que Swisstennis se porte bien avec un trésor de guerre de près de 2 millions provenant de la Coupe Davis. Entre taxes et licences le CVT verse environ 30'000 francs par an à l'organisation faîtière. Bravo au président Stambach pour la solidité acquise.

##### **b) de la commission technique**

Estelle Glauser rappelle les résultats des interclubs.

- L'équipe 30+ dames LNB (capitaine : L. Chappuis), qui a demandé son transfert en 40+ y a été promue en LNA. Bonne chance et bons voyages.
- 8 équipes restent dans leur ligue. Dames : LNC (Ph. Serex); LNC (2) (E. Glauser); 2L (A. Lilla). Messieurs : LNC (1) (M. Meier); 45+ 1L (N. Ghafary); 35+ 1L (O. Haug); 2L (2) (A. Curchod); 2L (3) (K. de Souza).
- 2 équipes sont reléguées. LNC (2) (M.-O. Savary) passe en 35+ 1L, 2L (1) (A. Braam) passe en 3L.

##### **c) de la commission junior**

Philippe Serex aligne des chiffres impressionnants. 257 participants aux cours hebdomadaires (+ 51 mini-tennis). 227 aux stages d'été (6 semaines) dont 100 non-membres. 32 au stage de février ; 33 à Pâques, 40 en octobre. Plus 8 au stage « compétition ». Tous ces stages laissent un bénéfice annuel de quelque 40'000 francs. Nos installations tournent à plein régime, impossible d'accueillir plus de jeunes

en semaine. Le groupe « compétition » rassemble 37 jeunes de 10 à 18 ans et 12 de 7-9 ans. 11 de nos juniors sont dans le cadre cantonal, 3 dans les cadres nationaux.

**Merci et félicitations à Philippe et à toute son équipe.  
L'assemblée adopte sans opposition les trois rapports.**

#### 4) Rapport du caissier et de l'organe de révision

Nicolas Vogel présente les chiffres. Au bilan, les immobilisations représentent 8'440'239 fr. (8'528'239 francs en 2013). Suite aux amortissements comptables, les emprunts bancaires ont passés à 8'194'500 fr. (8'324'700). L'exercice se solde par une perte de 13'831 fr. (-12'762 fr) surtout due à un transitoire d'intérêts. Le calage sur est désormais fait. Des remplacements non entièrement couverts par les assurances ont aussi été nécessaires au secrétariat, alourdissant ce poste. Les fonds propres au 31.12.2014 se montent à 5'254 fr. (19'085 fr).

Les revenus opérationnels ont été un peu supérieurs au budget et atteignent 1'298'826 fr. (1'271'711 fr en 2013).

Total des produits d'exploitation (milliers de francs) :	1437,0	(1410,0 en 2013)
Total des charges avant impôt et amortissements :	1322,0	(1253,0)
Résultat avant impôt et amortissements :	115,0	(157,0)
Résultat de l'exercice :	-13,8	(-12,8)

Les rentrées de la Halle multisport augmentent ( 2010 : 124'186 ; 2011 : 151'827 ; 2012 : 162'380 ; 2013 : 163'031 ; 2014 : 181'001).

A une question d'un membre il est précisé que le loyer perçu auprès du restaurant est de 6000 francs par mois, dans la fourchette inférieure des recommandations de l'Association professionnelle.

Nicolas Vogel donne lecture du rapport du réviseur professionnel, EG révision. Conclusion : « Sur la base de nos contrôles, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. »

**L'assemblée adopte les comptes et le rapport de révision à l'unanimité moins trois abstentions.**

#### 5) Nomination du Président

Le vice-président, Laurent Busslinger, rappelle que Claude Chevalley, président depuis dix ans, est statutairement arrivé au terme de son mandat. Un remplaçant lui a été trouvé en la personne de **Daniel Mayer** ex-président du TC Montcharmant à Lausanne, organisateur du tournoi de la Riviera depuis 25 ans, président du comité Riviera, regroupant tous les clubs de la région, directeur de tournoi et juge arbitre. Il connaît très bien le CVT et a donné son accord pour reprendre la présidence. En raison d'un important projet professionnel qui sera achevé en 2015 il ne peut toutefois le faire qu'en 2016. **Une dérogation est demandée à l'assemblée pour réélire pour un an Claude Chevalley, d'accord de prolonger son mandat.**

Une discussion s'engage. Certains membres estiment qu'il vaudrait mieux nommer Daniel Mayer de suite président, quitte à ce qu'il ne participe pas, et Claude Chevalley vice-président. Le comité n'est pas favorable à cette solution mais la met au vote.

**Au vote la dérogation est acceptée. Claude Chevalley est réélu pour un an avec deux voix opposées.**

#### 6) Nomination du comité

Quatre des cinq membres en place acceptent une réélection. Laurent Busslinger (vice-président) ; Nicolas Vogel (caissier), David Corminboeuf (resp. matériel), Fabian Noverraz (repré-

commission technique). En remplacement d'Estelle Glauser, démissionnaire (voir 3a) la candidature d'Alain Perrenoud est présentée.

**L'assemblée élit les cinq membres présentés.**

7) Nomination de l'organe de révision.

**La fiduciaire EG révision est proposée et retenue par l'assemblée pour une année de plus.**

8) Cotisations 2015, Budget 2015

Le comité propose de reconduire les cotisations sans changement. Elles sont les suivantes :

Actifs :	410
Couples :	640
Ecoliers :	130
Juniors :	190
Etudiants/Apprentis :	260
Membres en congé :	Adultes 90 ; Etudiants/Apprentis 90 ; couples 180 ; juniors 60.

Le budget reprend pour l'essentiel celui de 2014. En restant dans le même ordre de grandeur d'amortissements (117'000 fr.) il prévoit un excédent de recettes de 7'200 fr pour un cash-flow de 124'000 francs (99'200 aux comptes 2014).

9) Programme 2015

Philippe Serex le présente. Tournoi d'ouverture le 25 avril. Interclubs dès le 2 mai.

10) Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été déposée.

11) Proposition du comité

Le comité n'a pas de proposition,

12) Divers

Pas de divers

La séance est levée à 21 h 15.

Le Président,  
Claude Chevalley

Le vice-président et secrétaire ad hoc,  
Laurent Busslinger